



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

**Compte rendu du Comité Directeur
du vendredi 19 janvier 2024
Tenu à Thouaré sur Loire et en visioconférence**

Présents sur place : MM. Yvan COSTA, Dominique DESHAYES, Jean-Marc HUET, Philippe MOREL, François LASSERRE

En visio : MM. Jean Pierre BILLET, Yvon CORRE, Sylvain GRÉGOIRE, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Claude OTTENWALTER

Invités (*pas de droit de vote*) : M Jean Pierre HATTET, Mme Catherine MOREL

François LASSERRE demande s'il est autorisé à occuper le poste réservé au Président de l'OD 5, démissionnaire, Région Aquitaine, bien qu'il ne soit que secrétaire de cette région. C'est accepté unanimement par le Comité Directeur.

**La réunion est organisée en visioconférence par Jean Marc HUET.
Le compte rendu est fait par Laetitia CLÉMENT.**

Début de la réunion : 14h00

ODJ :

1. Adoption du compte rendu du comité directeur du 8 décembre 2023
2. Bilan de la mandature
3. Effectifs
4. Finances
 - Bilan financier. Rapport du vérificateur aux comptes.
 - Discussion du budget prévisionnel 2024.
5. Fonctionnement :
 - Modification du règlement intérieur.
 - Licences dématérialisées.
 - Point sur le nombre de clubs désirant participer à l'A.G. en présentiel et en visioconférence.
 - Bilan des assemblées générales des Organismes Déconcentrés (Régions).
 - Commission juge-arbitre.
 - Calendriers.
 - Projet d'organisation d'un CM « C ».
 - Équipe de France aux Championnats du monde NAVIGA et IMBRA.
 - Assoconnect.
 - Message.
 - Relations fédérations nationales et internationales : F.F.Motonautique, NAVIGA, UFOLEP, IMBRA.
6. Divers :
 - Déroulement des A.G. extraordinaire et ordinaire le samedi 20 janvier.

En préambule, Jean Pierre BILLET informe de son état de santé et remercie celles et ceux qui essaient encore de faire fonctionner la fédération.

Toute correspondance doit être adressée au Président :
FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.
Téléphone 06 07 60 72 57

Siège social : Fédération Française Motonautique
9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.
Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

1. Adoption du compte rendu du comité directeur du 8 décembre 2023

Philippe MOREL soumet l'hésitation du comité sur les délais de diffusion. Il rappelle que les projets des comptes rendus des comités directeurs ne doivent pas être diffusés avant qu'ils ne soient adoptés. Il remercie les différentes aides et observations reçues. Les membres n'ont pas de remarque particulière.

Le CR est proposé au vote des membres présents le 8 décembre :

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport est adopté.

2. Bilan de la mandature

Rapport moral du Président.

Philippe MOREL demande l'avis des membres sur les nombreux courriers reçus, contenant plus ou moins des propos parfois blessants :

- Michel HAINNEVILLE trouve qu'il y en a eu pléthore avec beaucoup de polémiques, avec des faits plus ou moins vérifiables. Il faudrait mettre le frein, être calme, aller de l'avant et construire plutôt que détruire.
- Sylvain GRÉGOIRE rejoint les propos de Michel HAINNEVILLE. Il convient que tout n'a pas forcément été bien fait, mais il faut apprendre des erreurs et avancer.
- Claude OTTENWALTER n'a pas tout lu ou pas été destinataire de tout. Il ne pense pas que le problème vienne de l'organisation en elle-même, mais viendrait de problème personnel entre des individus.
- Dominique DESHAYES ne souhaite pas commenter. Il convient cependant qu'il faut avancer.
- Jean Marc HUET souhaite aussi avancer et tourner la page.
- Yvan COSTA, à la réception des nombreuses démissions et face à la mesure des charges de travail inhérentes, remercie les volontaires qui ont aidé, aident encore et ceux qui sont venus en remplacement des démissionnaires. Il aimerait revenir à une période de bonne entente comme avant.
- François LASSERRE précise que leur OD fera des élections en 2025. Pour le moment, Béatrice BAYNAUD et lui-même restent en cogestion avec l'accord des présidents de clubs. Concernant le rapport moral reçu, il ne pense pas que ce soit l'esprit insufflé par Jean Pierre BILLET. Il faut revenir à de la tranquillité et à de l'apaisement.

Jean Pierre BILLET remercie François LASSERRE et Béatrice BAYNAUD pour la reprise de la région. Il apprécierait que tout un chacun se dise les choses plutôt que de se nuire les uns les autres et qui plus est par écrit.

Philippe MOREL propose un texte à lire à l'Assemblée Générale du samedi 20 janvier 2024 :

Le Comité Directeur, réuni le vendredi 19 janvier 2024, se réserve le droit de saisir l'avocat de la Fédération Française Motonautique, Maître NICOLEAU, si, l'envoi de courriers ou de mails insidieux et blessants au Président de notre Fédération, Monsieur Jean Pierre BILLET, venait à continuer.

Gilles GUIGNARD informe qu'à la FFM, le rapport moral n'est pas proposé au vote des membres du Bureau Fédéral qui est l'équivalent du Comité Directeur de la FFMN. Il s'agit du rapport moral du Président, qui lui est personnel. Ce rapport n'engageant pas le Comité Directeur, son contenu n'a pas à être voté.

3. Effectifs

Au 31/12/2023 : 712 licenciés répartis en 50 clubs, en baisse de 76 licenciés par rapport 2022.

Au 18/01/2024 : 499 licences prises et 30 clubs se sont fédérés.

Toute correspondance doit être adressée au Président :

FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.

Téléphone 06 07 60 72 57

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Yvan COSTA rappelle avoir reçu des licences 2023 jusque fin octobre.

Toutes les licences, que ce soit des Loisirs, des Compétitions ou des Juniors, baissent de manière identique.

4. Finances

a) Bilan financier. Rapport du vérificateur aux comptes.

Comme vérificateur aux comptes, Jean Yves GENIN, bénévole, demande à reculer la date de l'Assemblée Générale des clubs 2024 en février 2025. Cela pour lui laisser le temps de faire les vérifications des comptes de la fédération.

À noter :

Il y a eu en 2023, 1 783,56 € de profit.

Il reste 23 561,90 € sur le compte courant au 19 janvier 2024.

Il y a aussi 12 000,70 € sur le compte de réserve obligatoire.

Les grosses dépenses concernent l'assurance, le défraiement des juges, AssoConnect...

b) Discussion du budget prévisionnel 2024

Yvan COSTA informe de la baisse prévisible du nombre de licences.

Quelques prévisions :

- 800 € pour formation « Gestes qui sauvent »
- Dédommagement des juges pour les championnats de France et Coupes de France.
- Formation juges et Arbitres NS/C
- Subvention des clubs organisant des championnats de France et les Coupes de France.
- Frais inhérents : AssoConnect, assurance (dont le Trésorier n'a toujours pas reçu la quittance 2024), etc.

François LASSERRE demande s'il y a eu des accidents déclarés. Yvan COSTA n'en a pas reçu.

5. Fonctionnement

a) Modification du règlement intérieur

Conformément au document envoyé aux membres, les modifications porteraient principalement sur les paragraphes V.2 & VIII.3.

Yvan COSTA donne des Informations sur les élections :

les licenciés en compétition, dirigeant, juge et les plus de 16 ans votent. Il faut voir si on continue par courrier (coût d'environ 1 000 € et des moyens humains bénévoles) ou par moyen électronique comme le système FFM. Le problème des adresses mail demeure et Philippe Morel rappelle que chaque licencié qui vote doit avoir une adresse mail personnelle et valide.

À noter : il y a actuellement 85 adresses invalides (mail non distribuable, mail incorrect ou licencié désinscrit) et 40 doublons.

François LASSERRE suggère de passer par un prestataire extérieur dont le coût pourrait être de 1 000 €.

Toute correspondance doit être adressée au Président :

FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.

Téléphone 06 07 60 72 57

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Michel HAINNEVILLE précise que l'idéal serait un fichier répertoriant les adresses postales et les mails de tous les licenciés. Ce fichier serait à faire par les présidents de clubs et à transmettre rapidement.

Gilles GUIGNARD dit qu'il faudra spécifier dans les statuts les notions de vote électronique lors de la refonte des statuts et du règlement intérieur.

Licences dématérialisées

Gilles GUIGNARD rappelle qu'il s'agit d'un vœu des ministères. Maintenant, le ministère demande à ce que toutes les fédérations et même les clubs soient en licences dématérialisées malgré le risque de bug informatique et les problématiques RGPD.

François LASSERRE exprime sa crainte sur la possibilité de couvrir la totalité des licenciés.

Jean Pierre BILLET indique que dès le départ, c'était le souhait du Comité Directeur avant que Philippe CARRIER ne décide tout seul de vouloir tout dématérialiser dès janvier 2024.

En réponse à une demande d'explication de Michel HAINNEVILLE, Sylvain GRÉGOIRE informe qu'il s'agira d'un simple publipostage par mail d'un lien à activer.

b) Point sur le nombre de clubs désirant participer à l'A.G. en présentiel et en visioconférence

Philippe MOREL remercie les présidents qui lui ont fait part de leur présence et/ou représentation : 11 clubs présents (*distanciel ou présentiel*) et 15 clubs représentés.

Le total des voix des 50 clubs est de 164 avec le quorum de 55 (soit le tiers).

c) Bilan des assemblées générales des Organismes Déconcentrés (Régions)

Philippe MOREL informe que tous les comptes rendus des OD ont été publiés sur le site.

d) Commission juge-arbitre

Philippe MOREL rappelle que, comme vécu ces derniers mois, la section Moteur a été ternie par de nombreux événements et de nombreuses démissions. La commission technique est fantomatique, le calendrier 2024 est quasi inexistant, le club organisant la seule internationale ayant décidé de quitter la fédération, seuls deux clubs ont programmé leurs dates.

Le Comité Directeur a pris acte début décembre des excuses du secrétaire de la commission juge. La section Moteur est dans un état de ruine. Il serait raisonnable que le secrétaire de la commission des juges-arbitres se retire. Yvan COSTA rejoint Philippe MOREL, souhaitant que Dominique DESHAYES donne sa démission de secrétaire de la commission des juges. Il estime que, s'il reste une infime chance pour que cette section « Électrique » ne disparaisse pas de la FFMN, il faut que tous ceux qui ont déclaré ne plus se licencier à la FFMN soient certains de ne plus avoir à faire à Dominique DESHAYES.

Toute correspondance doit être adressée au Président :

*FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.
Téléphone 06 07 60 72 57*

***Siège social : Fédération Française Motonautique
9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.***

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

e) Calendriers

Sylvain GRÉGOIRE informe qu'à ce jour, le calendrier est presque terminé. Il attend encore des dates pour 2 OD (Nord-Ouest et NAVI-EST) : les responsables sont avisés, les informations ne sauraient tarder. Le calendrier sera diffusé à l'ensemble des licenciés. À ce jour, on compte 32 dates pour des compétitions et 64 manifestations déclarées niveau Loisirs.

f) Projet d'organisation d'un CM « C »

Michel HAINNEVILLE en fait mention dans le CR de l'OD. Il rencontre des difficultés pour l'organisation. Yvan COSTA lui suggère de fixer une date, de la proposer à NAVIGA et de l'organiser dans la foulée si la date est validée.

g) Équipe de France aux Championnats du monde NAVIGA et iMBRA

- NAVIGA

Infos non connues

- iMBRA

Liste en cours. Inscriptions à envoyer à l'organisateur en avril. Yvan COSTA attend les listes des inscrits afin de pouvoir faire le versement en une fois à l'organisateur de la partie payée par la fédération.

h) AssoConnect

Yvan COSTA continue son travail sur l'outil. 20 % des clubs l'utilisent.

François LASSERRE demande si AssoConnect sera la solution pérenne. Yvan COSTA fait au mieux pour le moment, à voir dans le temps. François LASSERRE exprime son avis positif sur l'outil bien qu'il soit coûteux.

Yvan COSTA précise aussi que l'on peut voir à la minute près le moment où le destinataire prend connaissance des informations. Philippe MOREL critique le manque de sauvegarde en cas de maladresse éventuelle.

i) Message

Serge RAYNAL n'est pas remplacé pour le moment. Pas de revue de fait pour le moment.

j) Relations avec les fédérations nationales et internationales : F.F.Motonautique, NAVIGA, UFOLEP, iMBRA.

Yvan COSTA continue de participer aux réunions du conseil fédéral de la FFMotonautique et précise qu'elle connaît des difficultés financières importantes, le Siège Social a été mis en vente.

Gilles GUIGNARD confirme et précise qu'il poursuit les consultations avec l'agence immobilière.

6. Divers

La procédure de vote pour l'élection au Comité Directeur a été respectée.

François LASSERRE qui préside la commission des opérations de vote a été informé de la seule candidature d'Erich COSTA, dès le lendemain de la clôture des inscriptions. Il a été également informé qu'en tant que Président de cette commission, il

Toute correspondance doit être adressée au Président :

FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.

Téléphone 06 07 60 72 57

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé iMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

devra annoncer le résultat du vote demain en A.G. Il précise qu'il ne peut rien annoncer demain, car aucun résultat ne lui est parvenu. Le sondage fait par AssoConnect n'est pas parfait, seuls les administrateurs de la plateforme centrale peuvent voir le résultat. Le secrétaire annoncera les résultats demain lors de l'A.G.

Fin de réunion 17h29

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Le Secrétaire FFMN

Philippe MOREL

Toute correspondance doit être adressée au Président :

FFMN chez Jean Pierre BILLET, 58 chemin de Liparpxea, 64990, Mouguerre.

Téléphone 06 07 60 72 57

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 avenue Michelet, 93400, Saint Ouen.

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA